



**ASBL AIDE & SOINS
À DOMICILE**

**Projet d'accueil
Châtelimômes**

071/ 38.55.62

Chers parents,

Le moment est venu d'inscrire votre (futur) enfant dans une crèche...

Mais au fait, qu'est-ce qu'une crèche? Qu'y fait-on avec mon enfant? Qui s'occupera de lui et de quelle manière? La pédagogie développée et les pratiques qui y sont liées correspondent-elles à mes attentes? Suis-je en accord avec les valeurs véhiculées par le milieu d'accueil?

Le projet d'accueil que vous allez découvrir a pour objectif premier de répondre à ces différentes questions. Il ne remplace bien sûr en rien les contacts humains et les relations privilégiées que vous et votre petit allez tisser avec l'équipe de la crèche mais il se veut un outil de présentation de la méthodologie de travail développée au sein de notre structure. De ce fait, nous espérons que sa lecture vous permettra de comprendre le travail réalisé à la crèche pour et autour de votre enfant et d'anticiper au mieux son arrivée parmi nous.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question éventuelle et vous souhaitons une bonne lecture !



TABLE DES MATIÈRES

p.4 | 1. CHÂTELIMÔMES EN QUELQUES MOTS

p.4 | 1.1. Accueil familial

p.5 | 1.2. Accueil professionnel

p.5 | 2. PRÉSENTATION

p.5 | 2.1. L'asbl et son activité « petite enfance »

p.5 | 2.2. L'équipe

p.5 | 2.2.1. Le personnel d'encadrement

p.5 | 2.2.2. L'équipe cuisine et entretien

p.5 | 2.2.3. Le personnel administratif

p.6 | 2.2.4. La formation continue

p.6 | 2.3. Historique

p.7 | 2.4. Les valeurs défendues par l'entreprise

p.8 | 2.5. Notre philosophie

p.8 | 2.5.1. Egalité de tous - Accueil diversifié : la mixité est une richesse culturelle

p.8 | 2.5.2. Un rythme individuel

p.8 | 2.5.3. Un partenariat avec les parents : vers une relation de confiance

p.9 | 2.5.4. L'éducation à la santé

p.9 | 2.5.5. Le souci de la continuité à plusieurs niveaux : Garde Enfants Malades à Domicile

p.10 | 2.5.6. L'accueil des stagiaires

p.11 | 3. LA CRÈCHE ET SON ORGANISATION

p.11 | 3.1. L'organisation des espaces et l'accueil

p.12 | 3.1.1. La familiarisation du passage en section : une étape importante

p.14 | 3.2. L'infrastructure

p.15 | 3.2.1. Les Grands : les Papillons

p.16 | 3.2.1.1. L'espace de vie extérieur...une aventure de tous les jours !

p.17 | 3.2.2. Les Petits et les Moyens : les Cocons et les Chenilles

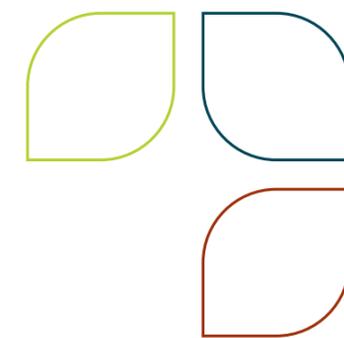
p.17 | 3.2.2.1. L'espace des Cocons

p.17 | 3.2.2.2. L'espace des Chenilles

p.18 | 3.2.2.3. L'espace de soins/sanitaire

p.18 | 4. EN PRATIQUE

p.20 | 4.1. Aménagement de la fin de séjour



1. Châtelimômes en quelques mots

Vous avez fait le choix de confier votre enfant au sein de la crèche Châtelimômes.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Châtelimômes, le département « Petite Enfance » de l'association sans but lucratif Aide & Soins à Domicile Hainaut Oriental, initiative de la Mutualité Chrétienne, est une crèche agréée et subsidiée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et le Service Public de Wallonie (SPW Emploi Formation).

La crèche Châtelimômes accueille des enfants de 0 à 36 mois.

En posant ce choix, vous avez opté pour un accueil qui tient compte du rythme de votre enfant en modulant et respectant ses besoins.

Cet accueil se veut à la fois familial et professionnel.

1.1. Accueil familial

Il permet de favoriser l'accueil des enfants et la rencontre avec la famille.

Pendant la période de familiarisation, les parents ont l'opportunité d'échanger et de créer un premier contact avec le personnel encadrant. L'accueil des parents se réalise dès l'arrivée dans le milieu d'accueil, l'intérêt porté à l'enfant se concrétise également au travers de la mise en place d'un cahier de communication, outil d'échange supplémentaire et non exclusif.

1.2. Accueil professionnel

Notre structure est agréée par l'ONE et est soumise au code de qualité.

Une consultation de nourrissons se déroule une voire deux fois par mois en présence d'un médecin et d'une infirmière de la crèche. Ils sont à l'écoute des parents.

Au cours de ces dernières années et suite aux formations suivies par le personnel, l'aménagement a été repensé et modifié à plusieurs reprises selon l'âge du groupe d'enfants présents. Une appropriation des nouveaux espaces a été réalisée lors de la répartition des enfants par sections. L'aménagement de ces espaces n'est toutefois pas figé et peut donc être régulièrement adapté selon les besoins des enfants.

2. Présentation

2.1. L'ASBL et son activité « petite enfance »

L'association a pour objet l'organisation de tous services collectifs destinés à la petite enfance et à l'enfance (crèche, garde enfants malades...).

Le siège social se situe rue du Douaire 40/1, 6150 Anderlues.
La crèche est située rue Charles Dupret 17, 6000 Charleroi.

2.2. L'équipe

2.2.1. Le personnel d'encadrement

L'accueil des enfants est assuré par une équipe qualifiée et dynamique composée de puéricultrices et éducatrices.

Le taux d'encadrement pratiqué est de 1 puéricultrice/éducatrice pour 7 enfants. Dans la section des bébés, l'encadrement est supérieur, dans la mesure du possible (2 puéricultrices/éducatrices).

2.2.2. L'équipe cuisine et entretien

Le nettoyage et les repas sont effectués par nos propres soins grâce au travail rigoureux de notre personnel d'intendance.

2.2.3. Le personnel administratif

Les tâches administratives et pédagogiques sont assurées par la responsable et infirmière ainsi que l'assistante sociale.

Le service financier se situe au siège social à Anderlues.



2.2.4. La formation continue

Une écoute et une évaluation des besoins de l'équipe en termes de formation est réalisée chaque année.

Une programmation réfléchie des formations en découle selon les objectifs prévus dans le plan qualité en cours.

Deux fermetures annuelles de la crèche sont prévues et déterminées à cette fin. Aussi, lors de la remise des vœux du personnel, une matinée est consacrée à du temps de travail pédagogique également (aménagement des espaces, temps de réunion...). Ces dates de fermeture sont communiquées 2 mois à l'avance.

2.3. Historique

Les années 90 : une déléguée du personnel d'une enseigne de grande distribution interpelle à propos des difficultés vécues par les travailleuses pour concilier à la fois vie professionnelle et vie familiale : leurs horaires ne coïncident pas avec ceux de leurs enfants, ni avec les heures d'ouverture des structures d'accueil existantes.

Vie Féminine crée à Châtelaine la Maison d'Enfants « Châtelimômes ».

1999 : la Maison d'enfants « Châtelimômes » fusionne avec une autre association créée par Vie Féminine : « Pimprenelle » qui organise un accueil extrascolaire dans différentes implantations.

2004 : le pouvoir organisateur qui associe Vie Féminine, la CSC et le MOC transforme la Maison d'Enfants en Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance (MCAE) ce qui permet d'obtenir une meilleure assise financière.

2007 : la MCAE s'installe à Charleroi dans un bâtiment acheté et rénové par la Mutualité Chrétienne.

2010 : l'ASBL Aide & Soins à Domicile Hainaut Oriental devient le nouveau pouvoir organisateur de la MCAE où l'intégration de valeurs communes a été travaillée par rapport à l'ensemble des services.

2014 : la MCAE se transforme en crèche pouvant accueillir jusqu'à 39 enfants tout en poursuivant l'accueil extra-scolaire en partenariat avec les établissements scolaires de la région.

2016 : Départ de l'activité extra-scolaire vers une autre structure : L'ASBL CHANTIER.

2.4. Les valeurs défendues par l'entreprise

Trois grandes valeurs sont développées au sein de notre structure.

1. Souci du travail bien fait (en guise de soutien aux professionnels)

« Au quotidien, une attention est portée à l'enfant et également aux membres de l'équipe afin de faciliter la gestion du travail des unes et des autres. »

- Une collègue aidera à la préparation des casiers le soir pour faciliter l'accueil des parents tôt le matin et de la sorte être plus disponible;
- Une autre utilisera le tableau commun afin d'y annoter les régimes nécessaires pour la cuisinière ainsi que tout autre information relative à la santé de l'enfant comme les allergies à tel ou tel aliment;
- La suivante veillera à la transmission des horaires pour la direction, etc.



2. Ensemble dans un esprit d'équipe

« L'équipe inscrit dans un tableau d'échange le suivi des enfants, il s'agit d'un bon moyen de communication et d'échange » ce qui permet également de retranscrire dans le cahier de communication le déroulement de la journée.

3. Respect et attention aux personnes

Une attention particulière est adoptée lorsque des renseignements d'ordre privé sont transmis.

« L'existence d'un lieu de transition entre le dehors et le dedans donne la possibilité de parler avec le personnel ». Le personnel peut s'occuper des enfants à l'intérieur pendant que le (la) collègue raccompagne l'enfant : l'échange reste privilégié.

Selon l'information à transmettre, le membre de l'équipe peut vous inviter à entrer afin d'en parler en toute discrétion.

Lors de votre arrivée, tous les matins, vous pourrez débarrasser votre enfant aisément et lui dire au revoir en toute tranquillité. Vous disposerez d'un casier personnel pour y laisser ses effets personnels, il sera illustré d'un dessin représentatif (un soleil, un bateau...).

Des réunions d'équipes sont effectuées régulièrement afin de faire le point quant au degré d'avancement des enfants, leur développement, la définition de leurs besoins.

Le choix du moment pour le changement de section se fera en équipe, et sera laissé à l'appréciation des puéricultrices qui, grâce à leur expérience, pourront trouver le moment le plus adéquat et le plus propice selon les besoins et l'évolution de l'enfant.

Un temps de familiarisation avec la future section sera réalisé avec l'enfant afin que la transition puisse se réaliser en douceur.

2.5. Notre philosophie

2.5.1. Egalité de tous - Accueil diversifié : la mixité est une richesse culturelle

- Pratique d'une participation financière liée aux revenus des parents (barèmes ONE), égalité des êtres humains;
- Accueil de proximité lié à la demande d'accueil locale et aux besoins de la population;
- Accueil pluraliste dans le respect des convictions idéologiques, philosophiques et politiques des parents quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur culture;
- Accueil d'urgence permettant de faciliter les démarches des parents dans leur recherche d'emploi, de formation;
- Création de partenariats en vue d'une meilleure cohérence de nos actions.

2.5.2. Un rythme individuel

L'importance du respect du rythme des enfants est préconisé au sein du milieu d'accueil. Chacun évolue selon son rythme avec ses propres besoins sous le regard bienveillant de l'équipe d'encadrement.

Un travail sur la notion de puéricultrice de référence de l'enfant est en cours et permettra d'accentuer la continuité dans le milieu d'accueil.

L'expérience libre est un besoin d'apprentissage et de créativité qui est utilisé dans le milieu d'accueil. Certains autres moments seront également des moments d'activités prévues.

L'accent est mis sur le besoin de l'enfant à un moment donné.

2.5.3. Un partenariat avec les parents : vers une relation de confiance

Le milieu d'accueil met l'accent sur la relation de confiance établie avec le parent.

Les puéricultrices, l'assistante sociale et la responsable restent à l'écoute de chacun d'entre eux et permet de faire face à leurs difficultés tout en étant au fait des exigences que la collectivité imposent. La responsable est également à l'écoute des difficultés du personnel.

Un entretien d'entrée est prévu lors du premier accueil ensuite, une période de familiarisation est prévue lors de l'entrée de l'enfant ainsi que lors du passage dans les diverses sections.

Les parents pouvant également visiter l'autre section et partager leur ressenti et appréhension éventuelle avec les nouvelles puéricultrices.

Une adaptation des périodes de familiarisation est donc prévue individuellement.

L'accueil des enfants se réalise à l'intérieur des sections pour une meilleure visibilité, un échange agréable, dans un espace sécurisé.

Aussi, le lien avec la maison va de pair.

Afin de rassurer l'enfant, divers éléments ont été introduits dans le milieu d'accueil : une coccinelle du bonheur comportant les photos de maman et papa, une peluche « roudy » sera rapportée par votre enfant à la maison, ce dernier pourra y mettre un objet afin de le partager avec ses copains...

Dans ce cadre, votre collaboration sera demandée, apport d'objets divers de récupération, partage de vos talents d'artistes... Toutes les idées sont les bienvenues.

Enfin, un moment de rencontre avec les parents (« Family Day ») sera organisé annuellement afin d'échanger avec les professionnelles, de partager des émotions, d'explicitier le ressenti...



2.5.4. L'éducation à la santé

La prévention est un bon moyen d'éviction de certains désagréments de la vie quotidienne.

Il peut être utilisé dans de nombreux cas.

Pour exemple, dans le cadre de la prévention des caries, une activité de brossage des dents est réalisée par les puéricultrices avec les enfants de la section des papillons.

2.5.5. Le souci de la continuité à plusieurs niveaux : Garde Enfants Malades à Domicile

Cet élément est un point important au sein de la crèche, le passage en section est notamment inscrit dans cette démarche par le biais d'une familiarisation.

Aussi, un service de GEM est également disponible au sein de l'Aide et Soins à Domicile Hainaut Oriental.

Certaines puéricultrices en renfort à la crèche réalisent aussi des GEM à Domicile, les enfants ne pouvant ainsi pas fréquenter la crèche peuvent être pris en charge par ce service.

Cette opportunité offre un caractère rassurant au parent et surtout à l'enfant qui aura déjà rencontré la GEM.

Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu sur simple demande au bureau de la crèche.

2.5.6. L'accueil des stagiaires

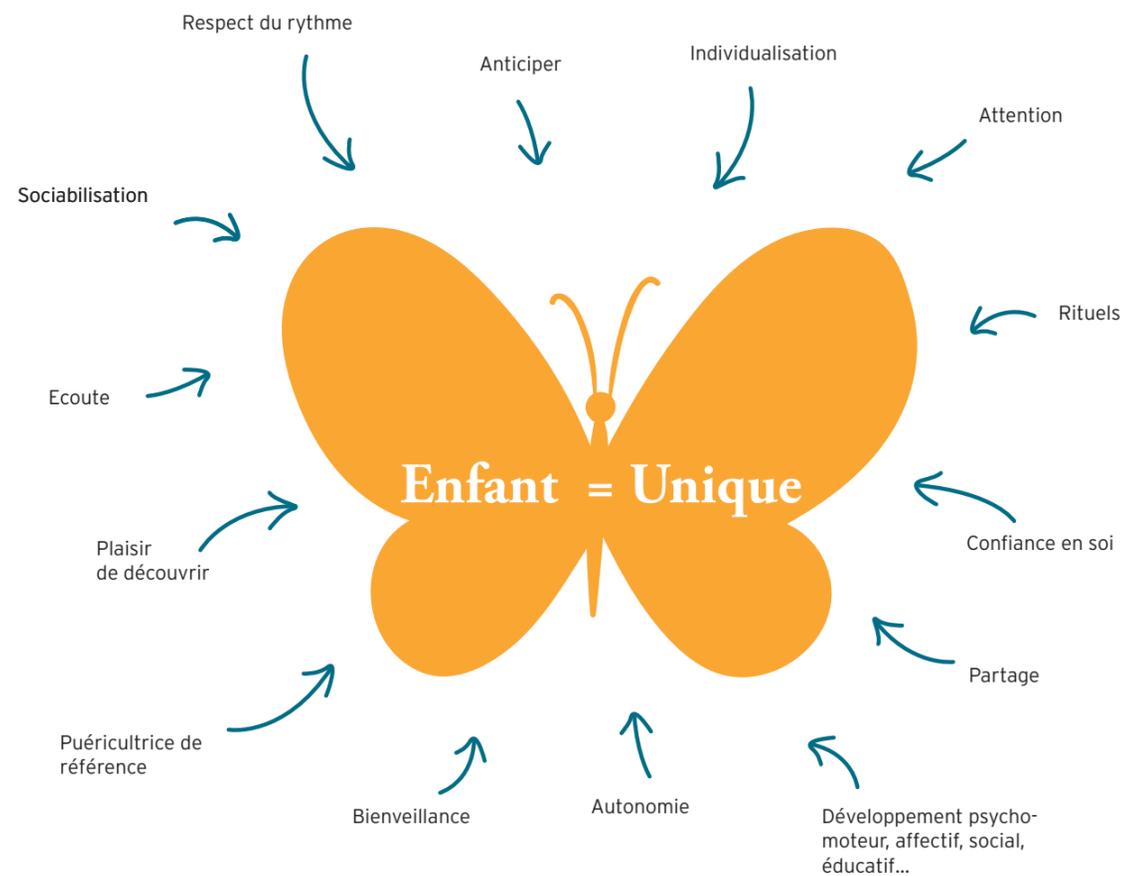
Au sein du milieu d'accueil, des stagiaires, futur(e)s professionnel(le)s, sont accueilli(e)s chaque année.

Elles bénéficient des documents de la crèche, leurs pratiques devant correspondre avec notre projet d'accueil (pour exemple : les activités choisies doivent être en accord avec le besoin du groupe d'enfants à un moment donné).

Elles sont présentées aux enfants et, participent aux soins quotidiens de ces derniers accompagnées des membres du personnel.

Les professeurs passent régulièrement et une évaluation est réalisée en collaboration avec les puéricultrices-tutrices.

Une évaluation est également généralement établie avec les écoles et la responsable en fin d'année scolaire.



En résumé

Notre objectif principal est d'assurer le bien-être de chaque enfant en avançant pas à pas avec lui, et cela en fonction de ses besoins et de ses aptitudes : TOUT est un plaisir pour l'enfant (change, activité, repas...) et vise à son épanouissement complet.

Rendre l'enfant autonome, confiant en lui et en ses compétences favorisant ainsi la prise d'initiatives spontanées.



3. La crèche et son organisation

3.1. L'organisation des espaces et l'accueil

L'aménagement SECURITAIRE de la structure a fait l'objet d'un travail d'équipe afin de favoriser un accueil harmonieux qui permette à tous de grandir en respectant le rythme et l'évolution individuelle de chaque enfant.

Les enfants sont répartis par niveau d'autonomie dans 3 espaces distincts. Le groupe est stable et votre enfant sera amené à changer de section quand les puéricultrices estimeront qu'il est apte. Ce passage dans une autre section sera anticipé, une période de familiarisation aura lieu et l'enfant sera préparé de manière à ce que la transition se fasse en douceur (de manière individuelle et collective).

L'organisation des espaces est modulée en fonction de l'âge moyen du groupe d'enfants et de leurs aptitudes. Ce type d'organisation est préconisé étant donné qu'il rassemble des enfants de la même tranche d'âge en moyenne. Il permet de se concentrer sur le développement des enfants du groupe. L'organisation des espaces permet d'assurer aux enfants des repères (jeux communs entre les sections, couleurs de rappel entre les sections...) de lieu tout en les laissant évoluer dans la crèche selon leur propre rythme et dans un souci de continuité et d'accueil.



3.1.1. La familiarisation du passage en section : une étape importante

Le passage d'une section à une autre se réalise en plusieurs étapes.

C'est lorsque l'enfant nous montre son besoin de grandir que nous poursuivons sa démarche (pour exemple : un bébé commence à regarder au travers de la vitre les moyens, il se tient assis et rampe, un moyen a besoin de courir partout, commence à s'embêter ou à être moins bien avec les copains... »). L'équipe pluridisciplinaire se réunit alors pour discuter des passages en sections prévus.

La prise de décision est donc essentiellement basée sur l'évolution et le besoin de chaque enfant dans son individualité.

Les parents sont alors prévenus de ce changement, la familiarisation peut commencer...

La puéricultrice de référence passe alors plusieurs moments avec l'enfant dans sa nouvelle section (« Au début, il se tenait à moi fort. Ensuite, il a commencé à aller jouer avec les copains. Enfin, il ne voulait plus remonter avec moi dans sa section... »).

Le parent peut également rencontrer les puéricultrices de la nouvelle section et visiter le local.

L'enfant passe généralement avec un ou deux petits copains dans la nouvelle section.

Ces moyens permettent de rassurer les enfants, les parents ainsi que les puéricultrices et s'inscrivent dans une démarche de continuité individuelle dans le milieu d'accueil.

La taille des espaces est dès lors croissante, de manière à ce que votre enfant se sente très cocooné quand il est petit et qu'il ressente une plus grande liberté de mouvement en fonction de son évolution dans les différentes sections. Les petits auront ainsi un espace très « cocoon », les moyens seront également dans un espace chaleureux mais plus grand afin de favoriser leurs déplacements et découvertes tout en restant proches de ce qu'ils connaissent.

L'âge des enfants accueillis dans le dernier groupe correspond à de grands besoins moteurs (acquisition de la marche, expérimentations variées liées à l'équilibre...) ainsi qu'aux premières expériences liées aux limites (les miennes et celles que l'on m'impose). Pour les plus grands, s'ouvre également le chemin vers l'autonomie ... Ces « grands » auront donc un espace plus important facilitant la mobilité avec des jeux roulants et un accès direct à la cour extérieure.

Pour les autres moments de la journée et notamment les moments de jeux, nous nous adaptons à ce que les enfants souhaitent et expriment. En effet, les espaces étant vitrés, nombreux sont les bébés qui, lorsqu'ils commencent à se déplacer, souhaitent explorer les lieux de vie des plus grands et y passer un certain temps. Dès qu'un enfant nous montre l'envie de découvrir le « monde des plus grands », nous répondons à son besoin sans contrainte. Cette flexibilité est également respectée lorsqu'il s'agit d'enfants plus grands qui souhaitent passer un moment chez les plus petits (besoin de retrouver un frère, une cousine, une puéricultrice, un jouet, une ambiance particulière...).

Cette manière d'être à l'écoute des besoins des enfants nous permet d'assurer des transitions en douceur entre les différents groupes de vie tout en respectant les affinités et développement de chacun.

L'aménagement des espaces est travaillé au fur et à mesure, en effet, une délimitation sera réalisée et adaptée au groupe d'enfants présents.

Une adaptabilité à ces derniers doit être constante afin de permettre le bien-être de chacun d'entre eux dans leur individualité et doit permettre également une praticité des actes au quotidien pour le bien-être de la puéricultrice.

Le nombre d'enfants par groupe est limité de façon à favoriser le confort et la sécurité.

Tous les enfants ne sont pas présents dans les pièces de vie. En effet, certains dorment parfois plus que d'autres. À l'inverse : prenons l'exemple d'un enfant qui manifestait des signes de fatigue le matin qui s'est rendu au repos et n'a plus sommeil l'après-midi sera en compagnie des autres enfants qui ne dorment plus. Ce sont les professionnelles qui observent les enfants, leurs manifestations et qui déterminent leurs besoins.

Une volonté de soutenir la mixité et les moments d'interactions entre enfants d'âges différents est appliquée :

- au moment de l'ouverture et de la fermeture de la crèche : l'accueil du matin se déroule à l'étage et ce jusqu'à ce que le nombre d'enfants présents nécessite qu'ils soient répartis dans leur groupe respectif;
- à tout moment où l'équipe le souhaite, en fonction des observations faites par rapport aux groupes.





3.2. L'infrastructure

Les espaces ont été conçus de telle manière à ce que les puéricultrices puissent toujours garder un contact avec les enfants.

Chaque espace comporte une zone sanitaire adaptée, des zones de sommeil, et des espaces de jeu. Les zones de changes sont ouvertes sur les espaces de jeux afin de garantir un maximum de contacts visuels et auditifs entre enfants et adultes, garantissant la sécurité physique et psychique des petits.

Les espaces des « plus grands » donnent sur une zone de jeu extérieure. Cet espace de jeu en plein air est un périmètre sécurisé, à usage privatif de la crèche. Il est aménagé afin de permettre le jeu et la libre découverte en toute sécurité.

Un espace d'accueil pour les parents est conçu pour permettre de déshabiller les enfants. Parfois, si la puéricultrice est occupée avec d'autres enfants (repas, activité, accueil...), elle sollicitera votre aide pour changer votre petit.

Afin de mieux visualiser les lieux, une invitation à une promenade virtuelle au sein de la crèche vous est proposée :

En entrant dans le sas, vous trouverez les sonnettes équipées d'un parlophone et d'une caméra. Ils ont été installés afin d'assurer une plus grande sécurité des enfants. Le personnel peut ainsi contrôler et limiter les allées et venues au sein du milieu d'accueil.

Une fois entré, vous trouverez à votre gauche, la cuisine où sont préparés sur place tous les repas de votre enfant.

Ces repas sont variés et équilibrés selon les recommandations de l'ONE.

Les menus sont affichés dans l'entrée et plusieurs présentations et aliments sont cuisinés le même jour selon l'évolution de votre enfant. Les moments de repas sont organisés de sorte à ce qu'ils soient aussi des moments de plaisir et de découvertes qui respectent le rythme de l'enfant.

Une réflexion des menus a été réalisée et pourra être modifiée selon l'évolution de pratiques du milieu d'accueil. En effet, ces derniers ont été réfléchis dans un souci de respect des habitudes alimentaires de chacun, de découverte de nouvelles saveurs, de la richesse culturelle et du partage.

Selon l'âge du groupe, un self-service a été introduit dans la section des papillons. En effet, les enfants peuvent se lever de table pour aller chercher leur assiette et leur tasse de soupe. Dans ce cadre, leur autonomie est développée davantage.

Les espaces repas sont aménagés de façon à ce que la prise des repas se déroule dans une ambiance conviviale et sereine, tout en garantissant la sécurité des enfants. En fonction de leur degré d'autonomie, le repas est pris individuellement ou collectivement à table. Ces moments restent des moments privilégiés entre la puéricultrice et l'enfant.

À votre droite, le bureau de l'assistante sociale et de l'infirmière responsable. Tout au long du séjour de votre enfant dans notre structure, vous pourrez dialoguer avec l'équipe qui se rendra disponible et échangera avec vous sur tout propos qui vous préoccuperait.

3.2.1. Les Grands : les Papillons

En face de l'entrée se trouve l'accueil des parents, des grands enfants ainsi que l'espace de vie commune.

Chaque jour, dès votre arrivée, vous serez accueilli dans la zone de l'espace de vie prévue à cet effet afin de faciliter la communication et la relation privilégiée avec le personnel.

Ce lieu d'accueil vous permettra d'avoir un temps de transition, de dire au revoir à votre enfant mais aussi de le retrouver après sa journée. Un espace de change et des casiers ou porte-manteaux sont dès lors prévus pour que vous puissiez ensuite le laisser à la surveillance des puéricultrices. Vous pourrez profiter de cet endroit pour relayer des informations à celles-ci. Un espace réservé au rangement des poussettes est prévu dans le hall d'entrée. Pour une organisation optimale, veillez à bien les replier.

L'espace de vie commune va permettre aux enfants de jouer, de réaliser des bricolages, de manger, d'être changés. Le personnel y est présent en permanence, échange ses informations et ses observations journalières.

Ce dernier y préserve le caractère familial, il peut organiser de manière informelle des réunions pendant la sieste des enfants afin de se transmettre diverses informations.

La cohésion dans l'équipe est ainsi renforcée, ce qui est très positif pour l'accueil des enfants.





En fonction de ses besoins, l'enfant pourra faire la sieste dans un dortoir également situé au rez-de-chaussée ou dans la pièce de vie s'il se sent plus rassuré quand il y a des mouvements autour de lui. Cela est laissé à l'appréciation de l'équipe de puéricultrices qui avec son ressenti général, pourra décider de ce qui répond au mieux au besoin de chaque enfant.

Dortoir pouvant également être utilisé pour la réalisation d'activités par petits groupes.

Dans cette pièce, vous observerez la présence d'un espace « salle de toilettes, d'eau » où l'enfant pourra acquérir la propreté à son rythme, apprendre les règles d'hygiène, par exemple, en se lavant les mains avant les repas.

Toute cette évolution va se dérouler sous le regard bienveillant des puéricultrices qui peuvent, tout en changeant un enfant, continuer à maintenir un contact visuel avec tous les autres.

Un espace d'activités extérieures leur est également consacré.

3.2.1.1. L'espace de vie extérieur... une aventure de tous les jours !

L'aménagement de l'espace de vie extérieur est en cours de projet.

En effet, les bienfaits du contact avec cet espace sont impressionnants : bien-être physique, mental, découverte du jeu extérieur, espace réel, développement des sens (odorat, ouïe, vue, toucher), relation aux autres, expérimentation, goût du risque, changement de saisons...

Il est donc nécessairement important de profiter de cet espace enrichissant qui nous est offert.

Pour exemple, un coquillage d'eau est régulièrement placé dans cet espace afin de goûter au plaisir de « jouer avec de l'eau » (expérience libre, utilisation du matériel de vie quotidienne...).

3.2.2. Les Petits et les Moyens : les Cocons et les Chenilles

Arrivé au 1er étage, vous trouverez l'accueil des parents, des enfants des deux sections. Vous pourrez profiter de cet endroit pour relayer des informations aux puéricultrices.

Le lieu d'accueil vous permettra d'avoir un temps de transition, de dire au revoir à votre enfant mais aussi de le retrouver après sa journée.

Un espace de change et des casiers sont dès lors prévus pour que vous puissiez le laisser à la surveillance des puéricultrices.

Dans certaines circonstances, la puéricultrice pourra vous demander d'amener votre enfant dans la section.

3.2.2.1. L'espace des Cocons

Cet espace est composé d'un espace de vie pour jouer, manger, être changé... ainsi que d'un espace de repos ouvert. Cet espace ouvert contribue à rassurer les enfants qui quittent pour la première fois le milieu familial, ils ressentent ainsi une présence et les puéricultrices peuvent veiller sur eux à tout moment.

L'espace des petits a été conçu de telle manière à ce qu'il puisse être ressenti comme un « cocon » dans lequel l'enfant se sent en sécurité, entouré, et dans lequel il peut grandir et s'épanouir pleinement.

La transition entre les sections :

Pour que la transition entre l'espace des petits et l'espace des moyens se passe en douceur, l'aménagement des pièces a été conçu de telle manière à ce que les enfants des deux groupes puissent se voir sans pour autant se « déranger ».

Le petit pourra ainsi voir ce qu'il se passe chez les moyens et pourra ainsi montrer l'envie de passer de l'autre côté. Les puéricultrices pourront l'accompagner pour de courts moments afin que l'enfant puisse se familiariser avec son futur environnement.

À l'inverse, le moyen qui souhaiterait parfois retourner dans la section des petits pour se sentir rassuré dans un environnement qu'il connaît déjà bien pourra le faire également en présence de sa puéricultrice. La familiarisation se déroule en DOUCEUR.

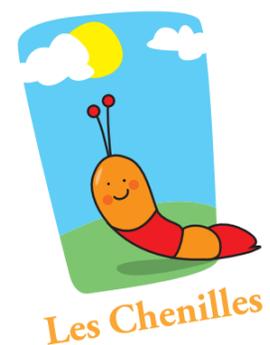
3.2.2.2. L'espace des Chenilles

L'espace des moyens a été conçu pour accueillir les enfants ayant acquis plus d'autonomie.

L'espace de vie, plus grand que chez les petits leur permet de continuer à grandir et à se développer. Il retrouvera un espace de jeux, un espace pour ses repas mais aussi un espace de détente (qui se situera dans la zone de repos).

Dans le prolongement de l'espace de vie, se situe l'espace de repos. Celui-ci est surveillé en permanence par une puéricultrice. Dans le cas contraire, la porte reste ouverte et une attention est portée au groupe d'enfants endormis.

Du matériel ludique sera proposé aux enfants en veillant à ce que certains soient identiques d'une section à l'autre afin que les enfants puissent retrouver certains repères.





3.2.2.3. L'espace de soins/sanitaire

Afin d'éviter au maximum de perturber l'enfant au moment du changement de section, l'espace de change se veut d'être commun aux deux sections. Cet espace est disposé de telle manière que la puéricultrice qui effectue le change peut toujours avoir un contact sur la pièce de vie de sa section ainsi que sur les différents dortoirs.

Il est aménagé de façon à garantir aux enfants qui le fréquentent le confort, la sécurité et l'intimité.

Cet espace permet un moment d'échange privilégié avec la puéricultrice qui prend en charge l'enfant dans le respect de son rythme et de son individualité. Les produits de soins utilisés pour le change sont limités et recommandés par l'ONE.

4. En pratique

L'arrivée d'un enfant dans un milieu d'accueil correspond à une période de grands changements pour lui et sa famille : première séparation, changement de rythme, découverte de nouvelles personnes, d'autres enfants, de nouveaux lieux, de nouvelles stimulations (sonores, visuelles...). Elle peut également être appréhendée et vécue comme une période de stress face à l'inconnu tant pour le petit que pour ses parents. Sachant que le sentiment de sécurité de votre bébé est étroitement lié au vôtre, l'importance des premiers contacts prend ici tout son sens.

Vos premières rencontres avec le milieu d'accueil seront déterminantes dans l'établissement de la relation de confiance avec l'équipe encadrante et démarrent bien avant la période de familiarisation.

Lors de l'entretien d'inscription de votre enfant au sein de notre crèche, l'équipe vous sera présentée.

En effet, une visite du milieu d'accueil est alors généralement prévue le jour de réunion de la crèche.

De cette manière, vous aurez l'occasion de rencontrer l'ensemble du personnel qui s'occupera de votre enfant.

Le personnel est alors davantage disponible et les enfants ne sont pas dérangés dans leurs occupations.

Lorsque votre enfant sera inscrit, nous pourrons programmer une période pendant laquelle il pourra s'habituer à son nouveau cadre de vie : vous pourrez l'accompagner au début pour de courtes périodes pour en arriver à la fréquentation normale où l'enfant reste seul. La période de familiarisation est adaptée individuellement au besoin de l'enfant en fonction des réactions de chacun. La puéricultrice de référence répondra à vos questions, s'intéressera à votre récit. Avec vous, elle veillera à ce que la transition de votre milieu familial à la structure s'établisse au mieux. Elle vous demandera si votre enfant a un « doudou », s'il prend une tétine, s'il boit encore du lait maternel, s'il y a des nouvelles dispositions à envisager ensemble ?



L'objectif étant de créer du lien en fonction du besoin de l'enfant, du parent et de la puéricultrice ainsi qu'une relation de confiance.

Sur indication de ce que vous nous raconterez au sujet de votre enfant, de ses habitudes, nous apprendrons à mieux le connaître.

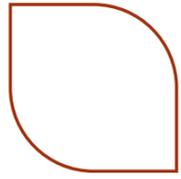
À cette fin, nous utilisons un outil important : le cahier de communication : dans celui-ci, vous noterez, avant son entrée à la crèche, tout ce qui vous semble important comme l'utilisation d'une tétine, d'un jouet transitionnel, d'éventuelles allergies...

Vous pourrez également y consigner les faits marquants qui se sont passés à la maison : ses premiers pas, sa première dent, le fait qu'il ne prenne plus de lait, etc.

Le personnel tout au long de sa pratique quotidienne veillera à soutenir l'enfant dans son besoin de découverte, il aura aussi accès au matériel diversifié lui laissant le choix de l'activité entre-autre avec divers jeux : d'imitations, d'expérimentations, de découvertes.

Différents matériels seront mis à la disposition à cette fin : une caisse de déguisements, des tapis aux différentes textures, des livres, des jouets, des bassines, des gobelets, des bouteilles sonores (bouteilles remplies de grains de riz, de café...)...

Un module d'apprentissage composé de tapis de différentes formes qui, selon l'objectif poursuivi, sera agencé de différentes manières.



Une activité relaxation : les coussins sont rassemblés, un peu de musique douce. L'enfant souhaite jouer seul, pas de problème. Des légos ou jeux de construction, il apprend le dedans et le dehors, le petit et le grand, il imagine son parcours de construction. Papa a une grue, je fais comme papa avec mon jeu, si maman tient un restaurant, je cuisine avec elle...

Des repères et des limites seront établis pour que le petit puisse évoluer dans un lieu qui l'aide à grandir, en toute autonomie.

Cette autonomie sera privilégiée par beaucoup de moyens : l'aménagement de l'espace mais aussi par l'éducation : par exemple, quand il sera plus grand, l'enfant dressera et débarrassera la table avec la puéricultrice s'il le désire.

Le point de vue relationnel et affectif est important : tout au long de la journée une attention est apportée à votre enfant pendant ses activités, il sera individualisé pendant la période du change, c'est généralement à ces moments qu'un lien personnalisé s'établit particulièrement, lors du repas lorsque l'enfant boit son biberon et plus tard lorsqu'il mangera du « solide » c'est à ce moment-là qu'il manifestera ses envies, l'observation de ses mimiques en fera un moment privilégié.

Chaque personne de l'équipe favorisera le renforcement positif pour que l'enfant, rassuré dans ses expérimentations puisse continuer en toute autonomie son exploration.

4.1. Aménagement de la fin de séjour

Au sein de la crèche, votre enfant sera préparé psychologiquement afin de réaliser au mieux son départ.

Le groupe d'enfants présents dans la section sera également préparé au départ de votre enfant afin de maintenir une dynamique positive du groupe. A cet effet, un « Crèchetificat » sera remis à votre enfant.

Aussi, lors du départ d'un membre du personnel (ex : pension), une « cérémonie » de départ sera réalisée.

Une préparation des enfants est également réalisée lorsqu'un membre du personnel revient après une longue absence afin de rassurer ces derniers mais aussi le personnel.

L'instauration de petits rituels de départ reste un point important dans la continuité de la vie du groupe et de votre enfant.

« Le papillon prendra un jour son envol... ».





Châtelimômes

Rue Charles Dupret 17 • 6000 Charleroi

Bureau : 071 38 55 62

Gsm : 0486 32 94 44 • **Email** : chatelimomes@fasd.be

Section Cocons Chenilles : 071 55 93 90

Section Papillons : 071 59 96 71

Lindsay Meunier - Responsable et infirmière (lindsay.meunier@fasd.be)

Esmeralda Corrias - Assistante sociale (esmeralda.corrias@fasd.be)